

DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE - ANNÉE 2022/2023

ATTENTION : la dérogation est accordée sous réserve de place disponible dans l'école souhaitée et n'est de fait pas garantie.

NOTE IMPORTANTE

- Les parents ou tuteurs renseignent la demande et la remettent au maire de la commune de résidence pour AVIS
- Le maire de la commune de résidence transmet la demande au maire de la commune d'accueil pour DECISION
 - Le maire de la commune d'accueil notifie sa décision à la famille.

M., Mme

Agissant en qualité de père mère tuteur

Domicilié(e)

 domicile :

Nom et prénom de l'élève

Né(e) le _____ à _____ Garçon Fille

Domicile au moment de la rentrée scolaire

École fréquentée actuellement

École dans laquelle devrait être scolarisé l'enfant

École souhaitée par la famille

**Préciser les motivations ci dessous et joindre toute pièce justificative utile
(certificat médical, attestation de domicile, etc...)**

À _____ Le _____

Signature des parents ou du tuteur

Cliquez ici pour insérer
signature électronique

Cliquez ici pour insérer
signature électronique

AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE

Date, signature et cachet de la Mairie

DECISION DU MAIRE DE LA COMMUNE D'ACCUEIL

Date, signature et cachet de la Mairie